Confréries de France

Bulletin de liaison et d'Information du Conseil Français des Confréries Fédération Officielle

http://www.conseil-francais-confreries.fr/

juin 2018

Editorial de la Présidente Solange Massenavette

Enfin un bulletin avant les vacances
Tout va bien le temps passe trop vite mais le Conseil est toujours bien en place, avec un bureau qui s'est déjà réuni 2 fois, une 3ème est prévue le 12 juin et qui travaille pour les confréries et les groupements.
Bien sur, une de mes demandes qui revient régulièrement mais qui ne trouve pas beaucoup de réponse, est le fait que les confréries essaient aussi de nous faire remonter ce qui pourrait être fait pour elles.
Maintenant, beaucoup de confréries ne nous rejoignent pas : soit qu'elles ne le veulent pas, soit qu'elles ne connaissent pas le Conseil, soit qu'elles ne savent pas ce que le Conseil peut leur amener.
Que ces confréries n'hésitent pas à nous contacter ; le bureau et moi en particulier sommes toujours à leur disposition pour au moins tous renseignements qu'elles pourraient solliciter.
En ce printemps bien pluvieux et nous pensons aussi particulièrement à toutes celles et tous ceux qui sont touchés par ces intempéries, nous espérons quand même que le soleil est dans vos cœurs et que nos associations vont perdurer dans un climat serein et empreint de convivialité et d'amitié.
Bon été à vous et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée.

Avec toute mon amitié

La Présidente Solange Massenavette

Confréries de France
8, rue de la Poste 36110 Vineuil
Tél. : 02.54.36.64.08
smberry2@neuf.fr
http://www.conseil-francais-des-confreries.com/
Directrice publication : Solange Massenavette
IPNS Rédigé, réalisé, envoyé ou tiré par
Edmond-Louis Simoneau **elsimoneau@aol.com**

Sommaire

Editorial de la Présidente
Compte rendu de l'Assemblkée Générale d'Epinal du 28 avril 2018
Compte rendu du Ca du 28 avril 2018
Féte de la Gastronomie
Infos sur le Conseil

C. R. DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du Conseil Français des Confréries le Samedi 28 Avril 2018 à EPINAL (Vosges)

Liste des Confréries ayant assisté à l'Assemblée Générale Ordinaire (par région) AUVERGNE: Union des Confréries d'Auvergne Michel LAVERGNE Commanderie du Fromage Saint Nectaire Jean-Louis PIGNOT Fins Palais Eloysien de St Pourçrain Gérard VELARD Francette LEBRAT Talmeliers du Bon Pain du Puy de Dôme Yves LEBRAT Gourmandins Gourmandines des Fromage d'Auvergne Yolande BERZOSA Danièle TOURNAIRE Paulette VETTORATO Franck CHERASSE BOURGOGNE: Moutarde de DIJON Christian POYER Mme POYER CENTRE: Commanderie Cassis et Berry Solange MOREAU-MASSENAVETTE Tire Douzils de la Grande Brosse Edmond-Louis SOMONEAU Chantal SIMONEAU Oenogastronomique Vins AOC Orléans et Orléans-Cléry Alain SENECHAL Pilar SENECHAL Jean-François PORNIN Rosine PORNIN GRAND EST: 10Maîtres Vignerons de Coiffy Jean-Paul FLORENTIN Jules Bastien Lepage Noël HENRY Brigitte HENRY Gourmands chevaliers de l'Image Alain BATAL Nicole FRANTZ Jean-Pierre TENETTE Marie Thérèse TENETTE Georgette GEOFFROY Quiche Lorraine Evelyne MULLER-DERVAUX Stéphan PAHON Karine CHEVASSU Façonneurs du Noble Osier Josiane MOILLERON Cerise et Kirsch de Forbach et environ Michèle NEDELCOT Sylvain LOU Tauché de Meugé et Nectare de nos Montagnes Patricia MOULARD Michel CHOFFEL Beignets Râpés de Golbey Henri DEMANGEON Nicole DEMANGEON Gérard STOECKLIN Maria STEOCKLIN Quiche Prépontoise et Mirabelle de Metz Nadine VOINCON Michel DEUTSCH Compagnons du Boitchu Montbéliard Jean-Marie LANGLARD 2 Martine LANGLARD Alain SCHALLER Marie Claude SCHALLER Gourmande Macaron et Bergamote Nancy Patrick DE BROUSSE Sénatus Singularis Porcus Porcelettarum Bernard DRUI Laurent GANGLOFF Gaubregueux Gousteurs de Teste de Veau Jean-Luc MOREL Dominique THALLER Dominique THALLER Rognons Blancs Raon aux Bois Marcel GEORGE Maria GEORGE Jean-Pierre ROUSSEL Maryse ROUSSEL Anne-Charlotte ROUSSEL Patate de Ronchamp Monique PETIT Jacky LARCHE Flammekuèche de Saessolscheim Daniel VIERLING Pierre MULLER Philippe DENNINGER Eric MULLER Potée Portoise St Nicolas de Port Josette VILLAUME Framboise Saulxuronne Jacques ANCEL Nicole ANCEL Damien CLAUDEL Hubert CLAUDEL Boudin Blanc Soulaucourt François CHAPITEL Chantal DARSONVAL Capucine de Toul André DEMOISSON Muid Montsaugeonnais Vaux s/s Aubigny Frédéric JANNEL Françoise JANNEL Gousteurs Produits du Pissenlit de Xertigny Annie GARNIER HAUTS de FANCE: Ordre de la Ficelle Picarde Amiénoise et

Produits du Terroir Philippe HAELTERMAN Festeuse des Ducs d'Avré Francis CATTEAU Ile de France: Commanderie des Chevaliers Saint Grégoire Michel DEVOT Sylvie DEVOT LIMOUSIN: Bréjaude et du Boeuf du Limousin Jean-Michel JANICOT-CHANTERAUD Jacqueline JANICOT-CHANTERAUD LANGUEDOC-ROUSSILLON: Génération Géminian Henri LOZANO Mme LOZANO Francis BARNIERES Mme BARNIERES Alain ALEMAN Mme ALEMAN Danièle SABY Marie Hélène ROY NORMANDIE: Fins Gourmets Longny au Perche Alain GOURMANEL 3 Ghislaine GOURMANEL Gilbert JANY Michel BERNARDI PROVENCE ALPES COTE d'AZUR: Taste vins du Vaucluse Jean-François HUETTE Yvette HUETTE PAYS de LOIRE: Rillauds d'Anjou et Vins de Brissac Jean-RUAULT Françoise SAUSSET Ordre National Gastronomes Barbus Moustachus Jean-Paul BASSET Fouace du vignoble Nantais Françoise BASSET Pornicaise de la tête de veau Jean-Paul MAHEUX Béatrice MAHEUX Sole des Sable d'Olonne Michel PAJOT Jack TRAVADEL RHÔNE ALPES: Jolie Treille Saint Joseph Hermitage Michel SERVE Marinette SERVE

Confréries représentées Compagnons du tire Bouchon de Saint Remy pouvoir à Michel LAVERGNE Champignons du Sioulet chanvanon pouvoir à Michel LAVERGNE Pichet Bitor pouvoir à Michel LAVERGNE Chevaliers Saint Verny pouvoir à Michel LAVERGNE Entrenadou pouvoir à Yves LEBRAT Saucisse de Choux d'Arconsat pouvoir à Yves LEBRAT Paladins de la Pansette de Gerzat pouvoir à Yves LEBRAT Myrtilles Forézienne pouvoir à Jean-Louis PIGNOT Croqueurs de Pommes d'Auvergne pouvoir à Jean-Louis PIGNOT Lentilles vertes du Puy pouvoir à Jean-Louis PIGNOT Saucisse du Val de Cère pouvoir à Jean-Louis PIGNOT Escargots de Bourgogne pouvoir à Christian POYER Cassis de DIJON pouvoir à Christian POYER Jambon du Morvan pouvoir à Christian POYER Berrichonne des Mangeux de tête de Viau pouvoir à Solange MOREAU-MASSENAVETTE Chevaliers des Gustateurs Coeurs de France pouvoir à Solange MOREAU-MASSENAVETTE Compagnons des Grandgousier pouvoir à Solange MOREAU-MASSENAVETTE Mangeux de Queue de Boeuf pouvoir à Solange MOREAU-MASSENAVETTE Vignerons des Coteaux du Cher pouvoir à Edmond-Louis SIMONEAU Bannerets du Vieux Chenin pouvoir à Edmond-Louis SIMONEAU Saint Vincent Vallères pouvoir à Edmond-Louis SIMONEAU Gourmande véritable Nougats de Tours pouvoir à Edmond-Louis SIMONEAU Mariniers de Loire pouvoir à Jean-François PORNIN Tastes Confitures de Sologne pouvoir à Jean-François PORNIN Goute Andouille de Jargeau pourvoir à Jean-François PORNIN Espares de Sologne pouvoir à Jean-François PORNIN Gousteurs d'Eau de Contrexéville pouvoir à Noël HENRI Toques Noires de Stenay pouvoir à Noël HENRI Compagnons de la Madeleine Commercy pouvoir à Noël HENRI Tourte à la Pomme de Terre Bruyères pouvoir à Henri DEMANGEON Pâté Lorrain Chatenois pouvoir à Henri DEMANGEON Gourmande du Macaron et de la Bergamote pouvoir à Henri DEMANGEON 4 Saint Urbain Thionville pouvoir à Laurent GANGLOFF Gousteurs de Kirsch Fougerolles pouvoir à Laurent GANGLOFF Bonhomme Saint Dié des Vosges pouvoir à Jean-Pierre ROUSSEL Taste Andouille et Gandoyaux Val d'Ajol pouvoir à Jean-Pierre ROUSSEL Truffes en Lorraine Vaucouleurs pouvoir à Jean-Pierre ROUSSEL Ordre des Vignerons Plappeville pouvoir à Jean-Pierre ROUSSEL Saucisse Lotharingienne Lunéville pourvoir à Monique PETIT Poule au Pot et Coq au Riesling pouvoir à Daniel VIERLING Dragée de Verdun pouvoir à Alain BATAL Truffe de Bourgogne en Hte Marne pouvoir à Alain BATAL Taste Fromage de Langres pouvoir à Annie GARNIER Tastes Cuisses de Grenouille pouvoir à Annie GARNIER Tête de Veau et Blanc d'Ancy pouvoir à Annie GARNIER Chevaliers St Antoine

Baillage Flandre Artois pouvoir à Philippe HAELTERMAN Ordre du Poireau de France pouvoir à Philippe HAELTERMAN Andouillette de Cambrai et Produits du Terroir pouvoir à Philippe HAELTERMAN Mangeux Pâté de Lapin en Morceaux pouvoir à Francis CATTEAU Ambassade des Hauts de France pouvoir à Francis CATTEAU Crevettes grises Fort-Mahon pouvoir à Francis CATTEAU Pomme d'Amour pouvoir à Francis CATTEAU Gastron. de la Poule de Houdan et Pâté pouvoir à Michel DEVOT Petit Vin Blanc Nogent pouvoir à Michel DEVOT Clos Montmartre pouvoir à Michel DEVOT Gourmands de Veau fermier Commingeois pouvoir à Henri LAZANO Ail Rose de Lautrec pouvoir à Henri LAZANO Hareng et Coquilles St Jacques Dieppe pouvoir à Alain GOURMANEL Gastron. de Vikings du Bocage Normand pouvoir à Alain GOURMANEL Gourmande du Cochon de Bayeux pouvoir à Alain GOURMANEL Taste Fougasse pouvoir à Jean-François HUETTE Caboche pouvoir à Jean-François HUETTE Talmeliers bon pain d'Angers pouvoir à Jean RUAULT Huitre de la baie de Bourgneuf pouvoir à Jean RUAULT Buveux de Bernache pouvoir à Jean RUAULT Chevaliers Entrecôte d'ERve et Verge pouvoir à Jean-Paul BASSET Echalotte d'Anjou pouvoir à Jean-Paul BASSET Andouillette du Layon pouvoir à Jean-Paul BASSET Château Gontier pouvoir à Jean-Paul BASSET Fiefs Vendéens pouvoir à Françoise BASSET Académie Chateaubriant pouvoir à Françoise BASSET Chevaliers raisins pouvoir à Françoise BASSET Tripaphages Château Gontier pouvoir à Jean-Paul MAHEUX Petit Sablé Sablé sur Sarthe pouvoir à Jean-Paul MAHEUX Vignerons Joachim du Bellay pouvoir à Jean-Paul MAHEUX 44 présents 74 pouvoirs 7 pouvoirs de Confréries de la Région Centre refusés venant en surnombre pour les mandatés. Confréries excusées: Saint Amand - Val de Claise Coussin d'Amour - Cuers du Baril - Seigneurie de la Bergabelle - des Tartares - Rillettes Comtoises Fumées - Angélique du Marais Poitevin - Rochelaise de la Tête de Veau. Quorum = le tiers des adhérents soit 96 . Total de 44 présents plus 74 pouvoirs = 118 le quorum et atteint.

Ouverture de l'Assemblée Générale par Solange MOREAU-MASSENAVETTE qui commence par remercier l'ensemble des Confréries qui ont fait le déplacement pour assister à cette A.G.. Puis une minute de silence est observée en mémoire des consœurs et confrères qui nous ont quittés. La parole est donnée à Patrick NARDIN premier Adjoint, représentant Mr Michel HENRICH Maire d'EPINAL et Président de la Communauté d'agglomération d'EPINAL. Il remercie le choix de la ville d'Epinal pour cette manifestation et il nous présente "sa" ville historique et l'Imagerie, l'un des fleurons de la cité Spinalienne, connue et reconnue dans le monde entier. Il termine en précisant que la ville et les Vosges ont une vocation gastronomique, touristique et sportive puisqu'elles accueilleront également en Août la semaine Fédérale du cyclotourisme.

Solange reprends la parole pour présenter le Rapport Moral. Précisant que "nos' associations ont de plus en plus de mal à obtenir des avantages au vu des budgets de plus en plus restreints de toutes les collectivités. Déplorant aussi que les Confréries deviennent un peu trop individualistes tout en profitant du système. A chaque réunion, toujours les mêmes questions « l'avenir des Confréries, le prix des repas, comment faire entrer de nouveaux membres, et à chaque fois pas beaucoup de réponses positives ». Soyons fiers d'appartenir à un mouvement, sachons parler de nos produits et de nos terroirs. Pour ma part, je continue à vous dire que je ne suis qu'une toute petite pierre à l'édifice, que c'est une équipe qui s'entend et s'estime qui œuvre pour vous tous adhérents et ceux qui voudrons bien nous

rejoindre, mais en laissant les ambitions personnelles en dehors de tout cela. Nous devons être réunis pour faire une force et que nos confréries puissent perdurer. Que 2018 soit une année riche et heureuse pour vous tous.
Rapport d'activité. Jean-Pierre précise que cela fait déjà 13 mois que nous nous sommes retrouvés à TOULON, c'est comme si c'était hier et nous gardons en mémoire ces bons moments que nous avons passés ensemble et que l'équipe continue à travailler dans une excellente ambiance. Puis il présente un historique des différentes réunions de bureau et Conseil d'Administration qui se sont déroulées à VINEUIL 36110. Mis aux votes, contre 0 - abstention 0 - le rapport est adopté.

Henri LOZANO, vérificateur aux comptes, présente ses conclusions détaillées sur le contrôle de l'exercice 2017. Au vu du livre de compte, des relevés et des pièces comptables nécessaires il les valide et donne quitus au trésorier. Rapport Financier. Le trésorier Henri-Pierre GAUTHIER étant excusé, Jean RUAULT Vice-président a présenté le bilan de l'année détaillé (document joint) Mis aux votes, contre 0 - Abstention 0 - le bilan est adopté.

Un tour de table des présidents de Région : La parole est donnée à Christian POYER Président de la nouvelle ambassade de Bourgogne qui compte actuellement 13 Confréries. Ensuite chaque président de groupement nous présente de façon plus ou moins détaillées les manifestations prévues dans sa Région pour 2018. Laurent GANGLOFF Président de la Fédération Régionale des Confréries du Grand Est, le dernier à prendre la parole, remercie le Conseil Français des Confréries et son Conseil d'Administration de nous avoir fait confiance pour l'organisation de cette Assemblée Générale, cela fait maintenant 5 ans que cela a été décidé. Il remercie également les membres du bureau de la fédération qui ont œuvrés pour bien le seconder puisqu'étant encore en activité, il n'était pas disponible comme il l'aurait souhaité. Il remercie également la Conseil Départemental pour son soutien ainsi que la Ville d'Epinal par l'intermédiaire de son office du Tourisme sans qui l'organisation des visites nous aurait posés quelques petits soucis. Et termine en présentant les manifestations prévues en 2018 dans le Grand Est.
Francis CATTEAU de la Confrérie Festeuse des Ducs d'Avré excuse Serge BUCHARD Président de la Région Hauts de France, et nous présente toutes les qualités de la Ville de Tourcoing qui aura le grand honneur d'accueillir le 16 Mars 2019 l'Assemblée Générale du Conseil Français des Confréries, cette A.G. coïncidera avec la fête qui rassemble une cinquantaine de Géants. Clôture de l'Assemblée Générale. Les actions qui ont pour objet de contester les décisions prises lors de l'Assemblée Générale du Conseil Français des Confréries en date du 28 Avril à EPINAL, doivent sous peine d'échéance, être introduite par les opposants ou défaillants dans un délai de 15 (quinze) jours à compter de la notification par mail des décisions qui leur est faite à la diligence du bureau.

Solange MOREAU-MASSENAVETTE
Présidente

Jean-Pierre ROUSSEL
Secrétaire

C.R. du Conseil d'Administration en date du 28 Avril 2018 à 10h00 à EPINAL (88)

Etaient présents:

	Nom	Région	Confrérie
Les représentants:			
Présidente CFC	Solange MOREAU-MASSENAVETTE	Centre	Cassis et Berry Vice-président CFC
Secrétaire CFC	Jean-Pierre ROUSSEL	Grand Est	Rognons Blancs
Chargé de mission CFC	Ed-Louis SIMONEAU	Centre	Tire Douzils
Chargé de mission CFC	Michel DEVOT	Ile de France	Saint Grégoire Michel LAVERGNE Auverg
	J-Louis PIGNOT	Auvergne	Saint Nectaire
	Yves LEBRAT	Auvergne	
	Alain SENECHAL	Centre	Orléans Cléry
	Jean-François PORNIN	Centre	Orléans Cléry
	Laurent GANGLOFF	Grand Est	Sénatus Singularis
	Porcus		
	Annie GARNIER	Grand Est	Pissenlit
	Monique PETIT	Grand Est	Patate
	Philippe HAELTERMAN	Hauts de France	
	Alain GOURMANEL	Normandie	Longny au Perche
	Jean-Paul BASSET	Pays de Loire	Fouasse Pays Nantais

Excusés:

Ruben MARTINOSCKY	Ile de France	Pourvoir à Michel DEVOT Jacky HAIM
Grand Est	Truffe Lorraine	Pouvoir à J-Pierre ROUSSEL
Robert PAGES	Midi Pyrénées	Pouvoir à Solange MASSENAVETTE
Eliane IMBERT	Midi Pyrénées	Pouvoir à Michel LAVERGNE
Serge BUCHARD	Hauts de France	Ficelle Picarde Pouvoir à Ph. HAELTERMAN
Henri-Pierre GAUTIER	Pays de Loire	pouvoir à Jean RUAULT Geneviève
ESTIOT	Poitou Charente	pouvoir à Ed-Louis SIMONEAU
Georges JEGOU	P.A.C.A La Caboche	Pouvoir à Annie GARNIER
Gérard PELLIGRINI	P.A.C.A.	Pouvoir à Laurent GANGLOFF
Philippe JOUVIN	Ile de France	Pouvoir à Michel DEVOT (non valable car

Michel avait déjà celui de Ruben)

25 représentants présents ou représentés, le quorum est atteint, le Conseil d'Administration peut siéger.

D'entrée, Jean-François PORNIN et Alain SENECHAL souhaitent que le point N°7 de l'Ordre du Jour soit débattu en premier.
La Présidente Solange MOREAU-MASSENAVETTE souhaite commencer par l'adoption du C.A. de TOULON puis du Bilan financier. Après avoir souhaité la bienvenue aux représentants présents, la Présidente donne la parole au secrétaire du Conseil Français des Confréries pour l'adoption du Compte Rendu du Conseil d'Administration du 25 Mars 20147 à TOULON. Mis aux voix, pas de vote contre, pas d'abstention, le Compte rendu est adopté.

Henri LOZANO, vérificateur aux comptes nous fait part de son analyse détaillée des comptes de l'association. Après rapprochement du livre de compte, des relevés et des justificatifs présentés valide les comptes.

Le trésorier étant absent et excusé, la parole est donnée au Vice-président Jean-RUAULT qui a reçu les documents comptables. Il nous présente le bilan financier détaillé de l'année. Mis au vote, ce bilan ne fait l'objet d'aucunes contestations ni d'abstentions. Il est donc adopté.

Le Bureau propose aux représentants le maintien de la cotisation à 18€ : pas d'objection, pas d'abstention,

le maintien à 18€ pour 2019 est adopté.

Le point 7: Suite à la demande d'Alain SENECHAL Président de l'Ambassade des Confréries de la Région Centre Val de Loire, de mettre à l'ordre du jour de la réunion du Conseil le d'Administration le fait que des confréries adhèrent à un groupement mais n'adhèrent pas au Conseil Français des Confréries, Solange donne la parole à Alain SENECHAL qui d'entrée signale qu'il n'a pas l'intention de polémiquer ni de semer la zizanie. Mais qu'il a l'impression d'être mis au banc des accusés car dans la Région "Centre" il précise qu'il y a des confréries adhérentes à "son" groupement mais qui ne souhaitent pas adhérer au Conseil Français des Confréries. Il souhaiterait avoir des explications afin d'en rendre compte à "son" Conseil d'Administration.

Jean-François PORNIN ajoute que la Région Centre n'est pas la seule dans ce cas et demande si l'on applique strictement les statuts du Conseil Français des Confréries ou si l'on ferme les yeux sur une ou deux voir trois confréries qui refuseraient d'adhérer au Conseil. Intervention de Solange qui signale que le Règlement Intérieur de "l'ambassade de la Région Centre" prévoit que la dite ambassade collectera la cotisation annuelle aux adhérents qui le souhaiteraient pour le Conseil Français des Confréries dans une trésorerie annexe. Que si l'on fait l'impasse sur ce qui c'est passé, mais là on ouvre la porte à d'autres confréries. Intervention de Jean-François qui reconnait que ce texte fait bien parti du règlement intérieur. Alain précise que ce
R.I. a été fait sans arrière pensée, et surtout sans vouloir nuire, et que l'Ambassade est prête à modifier ce R.I. afin de rentrer dans les clous pour être conforme aux statuts du Conseil Français des Confréries. Et de préciser "n'oublions pas que des Confréries qui n'adhèrent pas aujourd'hui adhéreront peut être demain et que dans ce sens, il ne faut pas les exclure". Intervention de Solange qui, après un tour de table, informe que nous prenons note de ce fait et que nous en débattrons lors du prochain Conseil d'Administration qui se tiendra le 12 Juin prochain à VINEUIL.

Intervention de Jean-François qui nous fait part d'un problème suite à l'Assemblée Générale en date du 22 mars 2018 dans la "Région Centre". Il a remis à chaque représentant présent pour étayer ces dires, un document de 11 pages relatant la genèse des faits. Suite à plusieurs mails d'Edmond-Louis SIMONEAU diffusés à quelques Confréries, certaines informations sont erronées. Ces informations ont été rectifiées par Jean-François avec les précisions qui s'imposent. Lors de l'Assemblée il y a contestation du vote pour l'élection des représentants qui s'est déroulé le 07 Mars par le Comité Directeur de l'Ambassade
« Centre». Intervention de Solange qui précise que jusqu'à il y a 3 ans les élections des représentants (ex délégués) de l'Ambassade Centre se faisait lors le l'Assemblée Générale. Il s'en suit un tour de table d'où il ressort que les Confréries doivent être partie prenante dans la vie d'un Groupement et que de ce fait chaque Confrérie adhérente doit avoir un droit de vote et donc participer aux différentes élections.

Suite à cette élection contestée par Solange et Edmond-Louis, ce dernier à décidé de créer un nouveau groupement qui se nomme Académie Régionale des Confréries du Centre Val de Loire qui représente actuellement 12 Confréries qui ont adhérées au Conseil Français des Confréries et de préciser que "ces" confréries n'étaient pas ou plus adhérentes à l'Ambassade Régionale des Confréries du Centre Val de Loire. Un tour de table est fait et il en résulte que le Conseil Français des Confrérie n'a pas pour mission de s'immiscer dans la gestion des Régions. Le fait qu'il y ait un deuxième groupement est prévu dans les statuts du Conseil.

Les représentants reconnaissent donc la création de l'Académie Régionale des Confréries du Centre Val de Loire adhérente au Conseil Français. Il serait souhaitable que les Groupements d'une même Région travaillent de concert dans un respect mutuel.

Liste des représentants des Régions membres du Conseil d'Administration. Jean-Pierre vous a déjà demandé de lui fournir la liste des vos représentants (avec leurs coordonnées, nom, prénom, adresse postale, N° téléphone fixe, portable l'adresse mail ainsi que le Compte Rendu de l'élection) afin que tous les représentants puissent être convoqués pour le prochain Conseil d'Administration en date du 12 Juin prochain à VINEUIL 36110.

Le 30 mars Solange a reçu un courrier de Michel DEVOT du comité de coordination de COCORICO qui sollicite du Conseil Français des Confréries une aide financière pour l'organisation du symposium des vins culturels d'Ile de France le 20 Octobre prochain. Après un tour de table, il en résulte que les représentants ne sont pas contre le fait d'aider un groupement soit financièrement soit en fournissant du matériel, et qu'il en sera débattu lors du C.A. du 12 Juin 2018

Toutes les questions ayant été abordées et l'ordre du jour épuisé, le Conseil d'administration s'est terminé à 11 h 30.

Les actions qui ont pour objet de contester les décisions prises lors du Conseil d'Administration du Conseil Français des Confréries di 28 Avril 2018 à EPINAL, doivent sous peine d'échéance, être introduite par les opposants ou défaillants dans un délai de 15 (quinze) jours à compter de la notification par mail des décisions qui leur est faite à la diligence du bureau.

Solange MOREAU-MASSENAVETTE	Jean-Pierre ROUSSEL
Présidente	Secrétaire
(original signé)	(original signé)

Fête de la Gastronomie – Goût de France
A part le nom, rien ne change !

Juin 2018

Enfin, la Fête de la Gastronomie – Goût de France aura bien lieu les 21, 22 et 23 septembre 2018 dans toute la France.

Aujourd'hui, le Commissariat Général à la Fête de la Gastronomie – Goût de France est heureux de vous présenter la thématique de la Fête de la Gastronomie – Goût de France 2018.
Nous percevons le monde à travers nos 5 sens : le goût, le toucher, la vue, l'ouïe et l'odorat, lesquels entretiennent une parfaite complémentarité.
Or, nous l'oublions souvent, mais la cuisine est une exaltation de tous ces sens. C'est lorsqu'une fusion s'opère entre les saveurs, le goût, la texture, l'esthétique, et la sonorité que le plaisir se révèle.

Mettre en lumière le travail fourni par les acteurs du secteur pour que l'expérience en bouche soit inédite, telle est l'intention de la 8ème édition 2018 de notre fête.

Inscrivez-vous dès maintenant pour présenter votre projet

Vous pourrez inscrire votre projet sur le site internet de la Fête de la Gastronomie – Goût de France,, dans la rubrique « Proposez un évènement », dès maintenant à l'adresse suivante :

https://www.economie.gouv.fr/fete-gastronomie/participer

Le Commissariat Général à la Fête de la Gastronomie – Goût de France vous informons, par la même occasion, de la thématique de cette nouvelle édition, qui porte sur « Le goût dans tous ses sens ».

Vous pouvez aussi contacter Clémence HENROT Chargée de projet 01 53 18 80 15

clemence.henrot@finances.gouv.fr

Le Commissariat Général à la Fête de la Gastronomie – Goût de France est à votre disposition pour toutes informations.

La Fête de la Gastronomie rebaptisée « Goût de France »
aura lieu les 21, 22 et 23 septembre 2018 sur tous les territoires.

Au travers de milliers d'événements divers et originaux, « Goût de France » saura vous faire (re)découvrir le patrimoine gastronomique français et son incroyable richesse. L'art culinaire de notre pays est un fabuleux vecteur de rayonnement culturel et touristique. « Goût de France » a l'ambition d'accompagner les meilleurs projets pour valoriser l'art de vivre à la française et continuer à mettre en valeur les savoir-faire de tous ses acteurs.

Informations pour les confréries

14ème SYMPOSIUM DES VIGNES D'ILE DE FRANCE 20 OCTOBRE 2018

Le Confrérie Balnéolaise des Chevaliers de Bacchus, adoubée lors de l'Assemblée Générale ordinaire de Cocorico le 7 avril 2017 à Rueil Malmaison, pour l'organisation du 14ème Symposium des Vignes d'Ile de France, a pris les choses en mains.

Forte de sa première expérience de 2002, où, jeune confrérie, elle fut choisie pour organiser le 8ème Symposium, prenant le relais de Combs la Ville organisatrice en 2000. La Confrérie de Combs la Ville qui justement organisa, en partenariat avec Livry sur Seine, en 2013, le 13ème Symposium et dernier en date.

Le Symposium, après un temps de sommeil, revient le 20 octobre 2018 à Bagneux, où nous célébrerons la 14ème édition, de quoi donner, pour d'autres confréries, le désir de poursuivre l'aventure.

A cette occasion, la Confrérie Balnéolaise des Chevaliers de Bacchus fêtera son 20ème Anniversaire, mettant ainsi sur « le pont » plus de 50 bénévoles pour la

construction de ce 14ème Symposium, une manifestation qui, n'en doutons pas un seul instant, sera belle et réussie le moment venu.

PROGRAMMATION DU 14EME SYMPOSIUM DES VIGNES D'ILE DE FRANCE

LE 20 OCTOBRE 2018 A BAGNEUX 92

9 h 00 : Cérémonie d'ouverture du 14ème Symposium

9 h 15 à 12 h 15 : 3 conférences sur le thème de la vigne, du vin, de la gastronomie

15 h 00 : Défilé dans le Vieux Bagneux avec la Bénédiction des bannières à la vigne

16 h 00 : Animation musicale et dansante Place Dampierre

16 h 30 : Concert à - l'église Saint Hermeland - l'auditorium de la musique et de la danse

18 h 45 : Visite de l'Exposition sur la vigne et le vin à l'Espace Léo Ferré 19 h 15 : Résultats du concours des vins d'Ile de France

20 h 00 : Soirée de Gala

Autre Information

Article paru dans http://www.winetourisminfrance.com
:

Oenotourisme, brèves de mai

Oenoculturel
La plus belle cave du Jura a été dispersée aux enchères lesamedi 26 mai . Les 102 derniers flacons provenant de la célèbre cave d'Arbois du Commandant Grand (1886-1974), ont été conservés dans un endroit protégé appelé le « Tabernacle ». Parmi eux figureront 3 vins jaune d'Arbois, millésime 1774, un des plus vieux vins conservés au monde (estimation 15.000/20.000€ pièce). Deux bouteilles de ce même lot originel furent soumises au feu des enchères en 2011 et 2012 et atteignirent respectivement les adjudications de 57.000€ et 38.000 €.
Comme d'habitude, riche programmation oenoculturelle à la Cité du Vin avec notamment jusqu'au 24 juin une exposition temporaire « Le Vin & la Musique, accords et désaccords ».

Distinction

L’Unesco a décerné le label « Géoparc mondial de l’Unesco » au Beaujolais. C’est le septième de France après la Haute-Provence, le Luberon, le Massif des Bauges, le Chablais, les Monts d’Ardèche, les Causses du Quercy. Cet « héritage géologique important » avait notamment été mis en lumière par l’étude précise des sols viticoles du Beaujolais ».

Les destinations continuent à briguer le label Vignobles & Découvertes. Ainsi pour les Coteaux du Quercy, appellation qui s'étend du sud de Cahors au nord de Montauban, le Ventoux, Carcassonne, Limoux, le Jurançon, Fronton, le Tonnerrois...

Vu dans la presse

Le domaine de Fontenille (Lauris, Vaucluse) et son éventail d’activités et de prestations : hôtel-restaurant (table façon bistrot et restaurant gastronomique), piscine spa, domaine viticole, événements, potager avec serre bioclimatique, galerie d’art contemporain, basse-cour et ânes…

La 4e édition des Journées Internationales des Amateurs Eclairés de Vins se déroulera le samedi 30 juin 2018 à Avignon dans la Cité des Papes .

La Cave de Tain l'Hermitage fête ses 85 ans, avec notamment un Dinner in the sky à 55 mètres de haut.

Les enfants créent des vignes en papier à la Cité du Champagne à Ay.

Evénements
Pour la Fédération des Vignerons Indépendants du Var, ce fût les 20 ans d'Art & Vin cette année. Lancement début juin à Toulon ! Cette 20ème édition est placée sous le thème du Blanc.

Pour Bordeaux fête le vin aussi, ce sera la 20e édition : du 14 au 18 juin.

Après Prissé et l’appellation Saint-Véran, Vézelay accueillera, sur sa colline éternelle, la 75e Saint-Vincent tournante de Bourgogne.

Balades, sentiers, escapades sont des événements oenotouristiques qui rencontrent de plus en plus de succès.
Ainsi, pour les Balades Vigneronnes en Grand Carcassonne, elles ne sont pas moins de 42 à être organisées entre mai et septembre !

Le Château de Figuières rejoint les Sentiers gourmands en Clape . Pour les professionnels, la dixième édition du VITI VINI ouvrira ses portes le 16 octobre au Millésium d’Epernay. Le salon consacrera un espace important à l’oenotourisme, un « micro-salon » baptisé « VINI Trip ».
Information http://www.winetourisminfrance.com

Information Interne

Un site Internet plus adapté pour le Conseil Français des Confréries

Le nouveau site du Conseil Français des Confréries est à votre disposition.
Ce site est plus pratique. vous aurez toutes les informations concernant le conseil et les confréries, et, pour les adhérents, il y a des pages codées réservées aux membres du Conseil. Plus besoin de sauter d'un site sur l'autre
Les confréries adhérentes recevront les codes à leur demande.
Vous aurez plus d'informations et les autres sites perdureront jusqu'au mois de juin pas plus.
A vous ne nous dire quelles améliorations on peut apporter.
Ce site est le votre dites nous ce que vous souhaitez que l'on y mette.
L'adresse de ce site est simple

http://www.conseil-francais-confreries.fr

sans accents, sans cédilles

Il est déjà dans le référencement google

Je vous conseille d'ouvrir ce site puis de le mettre dans vos favoris en cliquant sur la petite étoile bleueou jaune à droite, en haut de la page d'ouverture sous google ou autre possibilités spécifiques à votre navigation.
Ce site va évoluer rapidement car nous pouvons faire plein de choses avec le nouveau logiciel.
Sachez que ce site ne coutera qu'une centaine d'euro et non des milliers comme un site moins récent et qui n'a jamais vu le jour.
Un grand merci à Michel Devot qui a créé l'osatture de ce site et la mise en route

Le nouveau site du groupement Ile de France Cocorico est en ligne. Voici son adresse internet :

http://www.confreries-coordination-idf.fr/
Ce site est similaire au site du Conseil

Conseil Français des Confréries

site : www.conseil-francais-confreries.fr/

APPEL DE COTISATION 2018

Pour les Groupements Régionaux

La cotisation nationale 2018 s'élève à 18 € par confrérie.
Merci de bien vouloir faire le nécessaire (chèque à l'ordre du Conseil Français des Confréries), en précisant le nombre et la liste des confréries, le nombre souhaité de cartes nominatives et les coordonnées de la personne destinataire du reçu, des cartes d'adhérent et des cartes nominatives, **auprès de :**
Henri-Pierre GAUTIER, trésorier 32 avenue de l'Europe * 49410 ST FLORENT LE VIEIL 06 86 97 03 25 * henri-pierre.gautier@wanadoo.fr

Nom Officiel du Groupement Régional : _
Régions d'Implantation : _
Nombre de Confréries adhérentes : _
Merci de joindre la liste des confréries en indiquant leur département d'implantation.
Nombre de Cartes Nominatives souhaitées : _
Coordonnées de la personne destinataire des documents (Nom et Prénom, Adresse Postale, Code Postal, Commune, Téléphone, Adresse Courriel) : _
_ _
_ _
_ _

APPEL DE COTISATION 2018 Pour les Groupements Régionaux
Liste des Confréries adhérentes
Nom Officiel de la Confrérie
Département d'Implantation _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _

Conseil Français des Confréries
site : www.conseil-francais-confreries.fr
APPEL DE COTISATION 2018

Pour les Confréries Indépendantes

La cotisation nationale 2018 s'élève à 18 € par confrérie. Merci de bien vouloir faire le nécessaire (chèque à l'ordre du Conseil Français des Confréries), en précisant le nombre souhaité de cartes nominatives et les coordonnées de la personne destinataire du reçu, de la carte d'adhérent et des cartes nominatives, auprès de :
Henri-Pierre GAUTIER, trésorier 32 avenue de l'Europe * 49410 ST FLORENT LE VIEIL 06 86 97 03 25 * henri-pierre.gautier@wanadoo.fr

Nom Officiel de la Confrérie : _
Département d'Implantation (ou Pays) : _
Adhérez-vous à un Groupement Régional, membre du Conseil Français des Confréries ?
Oui Non Rayer la mention inutile.
Si oui, votre cotisation nationale doit-être réglée à ce Groupement Régional.
Nombre de Cartes Nominatives souhaitées : _
Coordonnées de la personne destinataire des documents (Nom et Prénom, Adresse Postale, Code Postal, Commune, Téléphone, Adresse Courriel) : _
_ _
_ _
_ _

En attendant d'avoir le plaisir de vous revoir, nous vous souhaitons de bons chapitres et de bonnes vacances.